



RÉGION ACADÉMIQUE  
GUADELOUPE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Rapport de jury

**Certification complémentaire Français  
Langue Seconde  
(Session 2025)**

**Établi par le jury de  
certification**

# 1. Composition du jury :

- Madame Gaëlle COMBE, IA-IPR d'espagnol, Présidente du jury de la certification
- Madame Sarah MOZAR, IA-IPR (ff) LVR Créole, Conseillère technique CASNAV
- Madame Elodie ANDRIN, Coordinatrice CASNAV référente second degré
- Monsieur François KEMPF, Coordonnateur CASNAV référent premier degré

# 2. Textes de référence :

- Note de service n°2004-175 du 19-10-2004 parue au Bulletin officiel n°39 du 28 octobre 2004,  
<https://www.education.gouv.fr/bo/2004/39/MENP0402363N.htm>
- Actualisée par la note de service n° 2019-104 du 16-7-2019, (Bulletin officiel n°30 du 25 juillet 2019)  
<https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo30/MENH1918230N.htm>

# 3. Statistiques générales :

	1er DEGRE	2 <sup>ND</sup> DEGRE
INSCRITS	2	2
	Classe élémentaire	Lettres Modernes
	2 dont 1 en UPE2A	2 dont 1 en UPE2A
PRÉSENTS	2	1
ADMIS	1	0

## 4. Objectif de la certification :

« L'objectif de cet examen est de permettre à des enseignants de valider des compétences particulières qui ne relèvent pas nécessairement du champ de leurs concours, et de disposer d'un vivier de compétences pour certains enseignements pour lesquels il n'existe pas de sections de concours de recrutement»<sup>1</sup>.

## 5. Le dossier d'inscription :

L'inscription à l'examen requiert un enregistrement en ligne sur le site académique puis l'envoi d'un rapport d'activité dactylographié de **5 pages maximum** qui devra être obligatoirement et exclusivement téléversé dans l'espace candidat de l'application CYCLADES.

Il conviendra dans ce rapport écrit que le candidat présente la formation et les expériences **antérieures** qui lui ont permis de développer les compétences et connaissances professionnelles en lien avec l'enseignement du français FLS-FLSco auprès d'élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) sur le territoire français. La plus significative d'entre elles y sera développée.

A toutes fins utiles, nous rappelons que la certification complémentaire FLS-FLSco reconnaît la compétence d'un professeur à prendre en charge des EANA au sein d'une UPE2A. Il est donc essentiel que le candidat s'intéresse au français, non comme discipline linguistique, mais comme langue de scolarisation de tous les apprentissages.

Les rôles et missions de l'enseignant en UPE2A doivent être sus et questionnés dans leurs dimensions individuelle et collective.

La diversité des profils et des parcours de scolarité et de vie des élèves exige des qualités humaines particulières qui deviennent des compétences professionnelles chez l'enseignant en UPE2A, chargé de l'accueil et de la prise en charge de l'EANA. Par conséquent, la didactique du FLS est un prérequis indispensable à la préparation et à la présentation de la certification.

Aussi, nous ne saurions que trop encourager les candidats à la lecture et à la connaissance du CECRL mais aussi à son inscription dans la pratique quotidienne de l'UPE2A et dans l'évaluation des progrès de l'EANA dans sa classe d'inclusion.

Lors de la rédaction d'un rapport de certification complémentaire en FLS, il est essentiel d'adopter une présentation claire et structurée pour assurer une lecture fluide et agréable. La mise en page doit favoriser la lisibilité en utilisant une police professionnelle comme Arial, Times New Roman ou Calibri, avec une taille de 12 pt pour le texte principal et 14 pt en gras pour les titres, tout en maintenant un interligne de 1,5 et des marges de 2,5 cm. Le document doit être numéroté et justifié pour un rendu soigné. Pour une structuration efficace, il est possible d'organiser le rapport en sections bien distinctes, telles que l'introduction

---

<sup>1</sup> Note de service n° 2019-104 du 16-7-2019

(présentation du contexte et des objectifs), le cadre théorique (références pédagogiques et définitions clés), l'analyse des pratiques (évaluation des dispositifs) et enfin la conclusion (bilan et perspectives).

Le jury recommande fortement aux candidats de ne pas se limiter à la rédaction d'un *curriculum vitae* ou à la simple énumération de projets, formations ou de missions ponctuelles sans lien direct avec l'objet de la certification mais aussi et surtout les EANA et UPE2A.

Il est souhaitable qu'une problématique organise l'ensemble du propos et démontre la capacité du candidat à prendre de la distance vis-à-vis de sa propre pratique. Il devra en outre s'inscrire dans une démarche réflexive, nourrie des textes réglementaires et de la littérature scientifique sur la didactique du FLS. Dans cette perspective, le candidat devra s'efforcer autant que possible d'apporter des éléments de réponse à ces problématiques, en articulant son analyse autour de ses observations de terrain, des enjeux pédagogiques rencontrés et des ajustements qu'il envisage pour améliorer l'accompagnement des EANA en UPE2A.

## 6. Rappel de la structure de l'examen :

La certification complémentaire de Français Langue Seconde n'est pas une épreuve de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) même si elle salue la richesse d'un parcours professionnel et personnel en FLS.

Il s'agit d'un examen, constitué d'une épreuve orale de trente minutes maximum débutant par **un exposé du candidat de dix minutes maximum, suivi d'un entretien avec le jury, d'une durée maximale de vingt minutes.**

L'exposé du candidat prend appui sur la formation universitaire ou professionnelle en FLS.

Il est l'occasion pour le candidat de montrer comment il a construit ses compétences et connaissances dans le domaine du FLS, nourri des apports de la recherche, du cadre institutionnel et de ses expériences professionnelles.

L'on attend principalement du candidat, non un exposé exhaustif sur sa carrière dans le champ du FLS, mais davantage la mise en lumière d'éléments saillants de son parcours, portés par une réflexion distanciée et problématisée.

L'exposé oral n'est pas la simple mise en voix des points consignés dans le dossier. Sa réussite nécessite une préparation rigoureuse, une bonne gestion du temps imparti mais surtout de la part du candidat, une capacité à mettre en perspective, questionner, prendre de la distance ou à faire montre d'une évolution de sa pensée entre le moment de la rédaction du rapport et le temps de sa présentation.

Le candidat peut prendre appui sur un plan ou des mots clés, s'il l'indique préalablement au jury et s'il ne le / les lit pas.

L'entretien qui suit l'exposé doit permettre au jury :

- ▬ d'apprécier les connaissances du candidat concernant les principes essentiels touchant à l'enseignement du FLS,

- d'estimer ses capacités de conception et d'implication dans la mise en œuvre d'enseignements ou d'activités participant à la réussite des EANA, au sein d'un établissement scolaire du second degré ou d'une école, dans et hors la classe.

Le jury a apprécié les candidats qui ont fait montre d'une capacité à :

- écouter et analyser les questions posées,
- prendre de la distance avec leur exposé et s'inscrire dans le dialogue,
- dépasser sa seule expérience, se décentrer,
- approfondir et relier des éléments théoriques à des situations concrètes,
- mener une réflexion nuancée.

Le jury dispose du dossier rédigé par le candidat pour son inscription dont il apprécie les qualités rédactionnelles et de présentation.

Pour rappel, le diaporama est un support visuel permettant de synthétiser et d'illustrer les points clés du rapport sans en être une simple redite. Lors de sa présentation, le candidat pourra s'appuyer sur un tel outil tout en veillant à savoir s'en détacher.

## **7. Compétences évaluées par le jury**

Le jury s'attache à identifier les capacités et connaissances particulières permettant « l'enseignement du français par des enseignants des premier et second degrés dans les unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) <sup>2</sup>»

Ce secteur concerne l'enseignement du français par des enseignants des premier et second degrés dans les unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A).

Il est donc attendu des candidats qu'ils aient de solides connaissances théoriques notamment sur :

- les textes officiels relatifs au CASNAV et aux UPE2A (missions, organisation etc.),
- le cadre européen commun de référence pour les langues,
- les différences existant entre le Français Langue Étrangère (F.L.E), le Français Langue Seconde (F.L.S) et le Français Langue de Scolarisation (F.L.Sco),
- la pédagogie et la didactique du français langue de scolarisation au regard du CECRL et de la perspective actionnelle,
- la pédagogie de projet,
- la progressivité des apprentissages,
- le choix et la variété des supports pédagogiques,

---

<sup>2</sup> Note de service n° 2019-104 du 16-7-2019

- les notions de plurilinguisme et de pluriculturalisme,
- le projet personnalisé d'inclusion notamment la progression linguistique des élèves allophones qui repose sur une approche progressive et structurée, tenant compte de leur niveau initial, de leurs besoins spécifiques et des objectifs d'inclusion scolaire,
- la différenciation pédagogique,
- l'évaluation.

A ce sujet, le jury a regretté que ce dernier point, essentiel pour identifier les besoins, ajuster les apprentissages et encourager la progression des EANA, soit négligé ou abordé de manière allusive.

## **8. Se préparer à la certification complémentaire FLS :**

Le jury recommande vivement aux candidats d'avoir une lecture approfondie des textes réglementaires relatifs à l'enseignement en U.P.E.2.A, à la prise en charge des élèves allophones nouvellement arrivés EANA, des Enfants issus de Familles Itinérantes et de Voyageurs (EFIV) et au rôle et missions du CASNAV :

- Circulaire 2012-141 du 02-10-2012 « Organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés »
- Circulaire 2012-142 du 02-10-2012 « Scolarisation et scolarité des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs »
- Circulaire 2002-143 du 02-10-2012 « Organisation du CASNAV
- Circulaire Académique 2022-2023 (en ligne sur le site du rectorat/CASNAV de l'académie de Guadeloupe).

Comme indiqué précédemment, le jury insiste sur la nécessité de la maîtrise sémantique des notions de Français Langue Étrangère (FLE), Français Langue Seconde (FLS) et Français Langue de Scolarisation (F.L.Sco), afin de les convoquer à bon escient, de les manipuler avec aisance ou de justifier de possibles articulations entre les uns et les autres au service d'une meilleure prise en charge des élèves qui leur seront confiés.

Le jury a particulièrement apprécié les candidats capables d'établir des liens entre les enjeux de l'UPE2A, le dispositif OEPRE et le rapport entre l'EANA, sa langue première et sa langue maternelle, dans une perspective de prise en charge efficace des élèves allophones et d'acquisition progressive de la langue de scolarisation. Cette approche témoigne d'une compréhension approfondie du multilinguisme comme levier d'apprentissage et d'inclusion, en reconnaissant la place des compétences langagières initiales de l'élève dans la construction de son parcours scolaire. Elle s'inscrit également dans une dynamique de co-éducation, en valorisant l'implication des familles et des

acteurs éducatifs pour renforcer la continuité des apprentissages et favoriser l'intégration linguistique et culturelle des élèves. De plus, le lien que l'enseignant en UPE2A peut établir avec l'équipe pédagogique joue un rôle fondamental pour répondre aux besoins spécifiques de l'élève, aussi bien disciplinaires que linguistiques, et assurer ainsi une continuité des apprentissages à travers une collaboration efficace entre les différents enseignants.

Le jury encourage les futurs candidats à :

- connaître les missions d'un enseignant en UPE2A notamment en itinérance, en milieu rural et/ou urbain,
- appréhender les compétences psycho-sociales attendues,
- s'intéresser aux questions de l'inclusion et de l'intégration scolaire des élèves allophones,
- identifier les partenaires et interlocuteurs de l'enseignant en UPE2A,
- questionner les enjeux de la didactique du français, ses modalités pratiques de mise en œuvre dans la classe et son articulation avec d'autres apprentissages, dans le cadre du Socle commun de compétences, de connaissances et de culture,
- comprendre la place faite aux notions de tests de positionnement, fiches d'accueil, fiches navettes, parcours d'inclusion de l'EANA, CECRL... dans la pratique professionnelle de l'enseignant en UPE2A,
- se renseigner sur la diversité culturelle et linguistique du public allophone scolarisé en Guadeloupe,
- les stratégies à déployer pour favoriser la prise en charge de l'élève allophone par l'ensemble de la communauté éducative.

Aussi modeste soit l'expérience avec les EANA, elle doit être analysée et mise en perspective dans le rapport.

Le rapport ne peut se limiter à des observations générales sur les pratiques pédagogiques. Il est appréciable que le candidat puisse questionner la manière dont les différents EANA progressent individuellement dans l'acquisition du français langue de scolarisation, en présentant globalement les grandes étapes de l'apprentissage linguistique et les stratégies mises en place pour soutenir cette évolution.

Cela peut inclure des outils comme :

- des exemples concrets d'activités adaptées (l'objectif de la séance ne pouvant être l'enseignement de la grammaire de manière isolée)
- une réflexion sur les erreurs récurrentes et les remédiations possibles.

Les candidats qui n'auraient aucune expérience en UPE2A sont invités à se rapprocher d'un enseignant du dispositif pour échanger, assister aux séances de

cours voire, en amont de la certification, prendre en charge partiellement ou en totalité le groupe d'élèves, sous l'œil avisé de l'enseignant responsable.

Pléthores de ressources pédagogiques sont accessibles en ligne ; leur fréquentation est encouragée.

Les professeurs certifiés de lettres modernes, constituant la majorité des candidats, devront questionner les frontières à poser entre un cours de français ordinaire et un cours de français langue de scolarisation.

Les enjeux du FLS ne concernent pas exclusivement les professeurs des écoles, de lettres modernes, ou de langues vivantes. En effet, l'accueil, l'inclusion scolaire et le suivi des élèves allophones concernent également les disciplines dites « non linguistiques ». En ce sens, le jury encourage vivement les candidats issus des autres disciplines (sciences humaines, sciences expérimentales, mathématiques, arts, EPS...) ainsi que les enseignants intervenant en voies professionnelle ou technologique, les professeurs documentalistes, à préparer la certification.

Le jury enjoint les candidats à se rapprocher de l'équipe du CASNAV de l'académie Guadeloupe pour prendre des informations, profiter de conseils et obtenir des réponses aux questions portant sur la certification ou les enjeux et concepts fondamentaux liés à l'allophonie.